

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration RSC
du 25 janvier 2022

Présents :

La réunion du Conseil d'administration a eu lieu par visioconférence.

Madame	Véronique Faber, Présidente
Mesdames	Tania Brugnoli, Josée Hansen, Renée Wagener, membres
Messieurs	Jean-Marie Haensel, Raphaël Kies, Steph Meyers, Pierre Reuter, Jacques Thill, membres
Monsieur	Jean-Lou Siweck, Directeur
Madame	Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement
Madame	Laure Bourguignon, secrétaire

A. Introduction

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2021

Le procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2021 est adopté.

B. Points pour discussion

3. Perspectives et développements stratégiques pour 2022

a. Planification 2022, présentation par le Directeur

M. Siweck présente les perspectives et le programme de travail pour 2022.

La stratégie numérique y joue un rôle primordial et comprend une mise à jour des outils et des compétences numériques. Il s'agit de développer le savoir-faire en matière de marketing digital. Ainsi sont prévus de nouveaux projets tels la création d'un nouveau site internet, le streaming régulier d'émissions et vidéos (« visual radio »), la mise en œuvre d'une stratégie DAB+ et l'automatisation de programmes linéaires. L'idée est également de lancer une première radio sur internet axée sur la musique classique.

Le/la nouveau/velle chef/fe de programmation sera accompagné/e par un coaching, un échange étroit avec l'EBU et devra suivre des formations. Le but sera de proposer des adaptations de la grille de programmation pour la rentrée 2022.

b. Discussion, tour de table

Après la présentation du Directeur, la Présidente propose de faire un tour de table afin de discuter des perspectives pour 2022.

Les membres du Conseil saluent unanimement l'atmosphère positive et constructive qui règne au sein de l'équipe. Ils félicitent la nouvelle stratégie digitale de la radio.

Mme Wagener demande s'il n'y aurait pas un intérêt de prévoir un programme ciblé pour les adolescents. Selon M. Siweck, les chiffres montrent actuellement qu'il y a une réelle demande pour des formats ciblés pour les enfants, surtout en mode « replay », que les parents utilisent par exemple lors de longs voyages en voiture.

Mme Hansen pose la question comment mieux valoriser le contenu. Selon M. Siweck ceci se manifeste par une meilleure communication digitale, par exemple en choisissant stratégiquement le moment des notifications « push » à travers l'application.

La grille salariale reste une thématique qui devra être réglée une fois que la nouvelle personne RH (m/f) sera embauchée.

Suite à une discussion sur la diversité, le Conseil demande à M. Siweck de formuler avec l'équipe un plan pour mieux équilibrer la représentation des genres au niveau de la programmation.

C. Points pour décision

4. Validation du Budget 2022 par procédure écrite le 25 octobre 2021

Le budget a été validé unanimement par procédure écrite en date du 25 octobre 2021.

5. Validation de l'engagement du/de la Programmchef*in

Suite au processus de recrutement, M. Siweck propose M. Yves Stephany, actuellement à la tête de la rédaction musicale, en tant que chef de la programmation. Le Conseil d'administration y donne son accord.

D. Points pour information

6. Point RH : Dossier en cours

Le recrutement pour un/e responsable RH est en cours.

7. Point financier : Exécution du budget au 31 décembre 2021

Les membres du Conseil s'échangent brièvement sur le budget.

8. Rapport annuel 2021 par procédure écrite en mars 2022

Le Conseil propose d'ajouter un résumé en français et un prologue du directeur. M. Siweck propose d'ajouter les plans financiers en vue d'une meilleure transparence. Il est également important de valoriser les différents services de façon équilibrée. M. Siweck propose de faire la mise en page en interne. Le rapport annuel sera validé par la Conseil par procédure écrite pendant le mois de mars.

E. Divers

9. Dossiers en cours

Mme Flammang fait un bref compte rendu des discussions du projet de loi n° 7749 portant création de l'établissement public « Média de service public 100,7 » au sein de la commission parlementaire de la Chambre des Députés. La précision de la fonction du directeur, le statut rédactionnel, l'assemblée consultative, et le conseil des auditeurs/auditrices étaient à l'ordre du jour.

10. Divers

La prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée pour le 21 avril 2022 à 14h30 au siège de la radio.

Luxembourg, le 25 janvier 2022

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vfaber'.

Véronique Faber
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bourguignon'.

Laure Bourguignon
Secrétaire